



Le 16 mars, le Cercle des Réseaux Européens a eu le plaisir d'accueillir Xavier Lapeyre de Cabanes, pour un échange sur l'aspect organisationnel et logistique de la présidence. Entre un momentum particulier compte tenu des élections présidentielles en France et des enjeux organisationnels exigeants, cette discussion a offert les clés nécessaires à l'implication de chacun dans cet évènement français et européen majeur.

Le 1^{er} janvier 2022, la France prendra la présidence du Conseil de l'Union Européenne. A cette occasion, la France sera chargée d'assurer la présidence des conseils des ministres à Bruxelles et de faire en sorte que les négociations au Conseil et lors des trilogues sur les différents textes à l'ordre du jour puissent aboutir à des compromis équilibrés. Au niveau national, cette présidence française sera l'occasion de réunions informelles de ministres des différents Etats Membres mais aussi d'évènements labellisés impliquant société civile et acteurs du monde privé. Le Secrétariat général de la PFUE 2022 jouera un rôle de coordination logistique centrale sur ces différents points et demeure en ce sens un interlocuteur privilégié pour la présidence française.

Quel rôle pour le SGPFUE ?

Pour la présidence française du Conseil de l'UE, le SGPFUE sera le cœur logistique et organisationnel par lequel passera l'organisation des différents évènements et rencontres associés à cet évènement. Avec un budget de 150 millions d'euros, le SGPFUE sera chargé d'assurer la bonne organisation des moments forts de la présidence en respectant un timing particulier.

Une mission de coordination générale. Depuis sa nomination en Septembre 2020, le SGPFUE s'est attaché à répartir le budget dédié à la présidence française du Conseil voté dans la loi de finance, entre les différents ministères afin qu'ils puissent prévoir et organiser leurs évènements. Aujourd'hui et pour les mois à venir, le SGPFUE entre dans l'organisation pratique de ces évènements dans une démarche très administrative et logistique. En vue de cette organisation, le SGPFUE travaille étroitement et demeure sous l'instruction et la validation du SGAE, du secrétariat général des affaires européennes, de la Représentation Permanente à Bruxelles et de l'Elysée.

Concrètement, cette mission logistique et de coordination s'applique en vue de plusieurs types d'évènements, avec en premier lieu, les rencontres informelles des ministres dans le pays de la présidence

en vue de préparer les rencontres formelles qui se déroulent à Bruxelles selon les différentes formations du Conseil. Ces réunions, qui ont pour objectif de faire avancer de manière informelle les discussions sur un texte en négociation, peuvent aussi être l'occasion pour le pays exerçant la présidence de porter au niveau européen des thématiques dont elle estime qu'elles ne sont pas suffisamment traitées. Traditionnellement, chaque Etat Membre organise, au long de la période pendant laquelle il exerce la présidence du Conseil, entre 10 et 15 réunions informelles. Sur ces réunions, le rôle du SGPFUE est essentiel puisqu'il va venir assister les ministères dans l'organisation de ces réunions.

D'autres réunions peuvent avoir lieu à l'initiative des ministères comme des colloques, des réunions de fonctionnaires ou d'experts qui n'ont pas toujours l'opportunité de se rencontrer lors des réunions du Conseil à Bruxelles. Ces réunions permettent de créer un lien communautaire entre haut fonctionnaires et d'échanger à un important niveau d'expertise sur des sujets précis. Le SGPFUE coordonne et centralise l'organisation de ces évènements dont les ministères n'ont pas toujours l'habitude en invitant notamment journalistes, interprètes, et en garantissant la logistique et la sécurité de ces rencontres.

Pour la présidence française, la volonté est d'organiser les réunions informelles des ministres de manière égale sur le territoire de France métropolitaine.

Un momentum essentiel à considérer. Comme en 1995, la présidence française du Conseil aura de nouveau lieu en période présidentielle en France. Le code électoral français est assez strict sur certains points et impose notamment une période de réserve de 6 mois qui se calcule par rapport au premier jour du mois du premier tour de la présidentielle, en l'occurrence le 1^{er} Octobre 2021. Cette période interdit pour les collectivités et pour les personnes membres de l'administration, gouvernement compris, de faire la promotion de leurs actions. Ces contraintes demeurent toutefois gérables, l'enjeu porte plus sur le calibrage de la prise de parole des différents responsables.

Cette période de présidentielle pose plus de contraintes d'un point de vue du calendrier. Ainsi, en accord avec les ministères, l'essentiel des réunions informelles des ministres aura lieu sur les 3 premiers mois de la présidence soit jusqu'au 30 mars 2022. Ces contraintes de calendrier n'ont toutefois pas d'impact sur l'agenda des réunions formelles des différentes formations du Conseil à Bruxelles.

La place particulière des événements labellisés PFUE.

La présidence française est aussi une occasion pour la société civile et les entreprises d'apporter leurs contributions dans le cadre de débats ou d'échanges labellisés par le SGPFUE.

L'importante place de la société civile pour la présidence. La présidence française offre l'opportunité pour les acteurs de la société civile et des entreprises de participer à des événements labellisés PFUE afin de porter au niveau européen des débats et des échanges sur des thématiques particulières. L'utilisation de fonds privés pour faciliter le travail de l'administration demeure conditionnée par des règles très strictes. Le SGPFUE est encore en réflexion sur la manière dont pourrait s'organiser le mécénat mais la volonté est de limiter sa valeur à moins de 10% du coût total de la présidence, soit entre 10 et 15 millions d'euros. Deux options demeurent afin d'inclure société civile et entreprises aux événements de la PFUE :

- Lors des réunions informelles, des particuliers ou des entreprises peuvent être invités comme participants ou intervenants, selon la volonté des ministères.
- La société civile et les entreprises peuvent aussi organiser des événements labellisés.

Pour les événements labellisés, ceux-ci sont organisés par la société civile et les acteurs (Associations, collectivités, groupes de réflexions, entreprises...) qui souhaitent profiter de la présidence française pour organiser un événement dédié aux thématiques européennes. Ces événements, par la labellisation, peuvent se voir dotés d'une grande légitimité et visibilité.

Ce sont les ministères qui pilotent la labellisation de ces événements avec deux possibilités à savoir obtenir une labellisation avec emblème de la présidence ou avoir son événement inscrit dans la liste des événements officiels de la présidence française. Pour le moment, le SGPFUE travaille sur la tenue de ces événements dans une configuration en présentiel. Diverses options d'organisations sont envisagées et seront très liées à l'évolution de la situation sanitaire.

Calendrier et sélection des événements labellisés. Les événements labellisés sont ouverts. Concrètement, il n'y a pas de cahier des charges mais une charte de neutralité politique incluant aussi des principes de responsabilité sociale et durable des différents acteurs. Le SGPFUE n'a pas fourni de critères particuliers aux ministères qui demeurent les interlocuteurs privilégiés des acteurs souhaitant organiser ce genre d'événement. L'idée de la labellisation est de créer une dynamique incitative qui permette le développement d'événements et de débats bénéfiques pour l'ensemble de la présidence. D'un point de vue du calendrier, les différents ministères avec le SGPFUE effectueront une première sélection et validation des événements soumis d'ici la fin du mois de juin. D'ici la présidence, deux ou trois tours de sélection sont prévus afin d'identifier et de labelliser les événements intéressants. Une fois que le projet sera soumis et approuvé par le ministère, la signature de la charte d'engagement responsable devra avoir lieu.

Enfin, plus généralement, la publication du programme de la présidence française devrait se faire d'ici la fin du mois de juin. Elle regroupera les différentes réunions organisées par l'Etat. Pour ce qui est de la liste des événements labellisés, elle sera dévoilée le 1^{er} décembre 2021 en même temps que le logo de la PFUE.